Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Brossinière (la) - Tome I

Brossinière (la), f., c^ne^ de *Chemazé,* section de Mollières. — *Brouessinière,* 1414 (Aveu). — *Broceignière,* 1531 (Arch. de la Vienne, H/3. 143). — *Broëssinière,* 1537 (Aveu). — *Brossignyère,* 1592 (Reg. par.). — *Brouesignière, Bouesinière,* 1614 (Arch. nat., P. 773/94). — *Bressinière* (Cassini). — Fief et domaine avec maison seigneuriale relevant de Château-Gontier à charge de quinze jours de garde, usurpant quelquefois le titre de châtellenie. En 1652, procureur du roi à Château-Gontier, fit défense à M. de Juigné de construire « aucuns fossés et fortifications en sa maison de la Brossinière, et aux habitants de Chemazé d'y travailler sous peine d'amende » ; puis, comme l'interdiction n'avait pas été observée, le même officier ordonna la démolition, dans le délai de deux mois, des fortifications qui avaient été élevées, au préjudice des droits du baron de Château-Gontier. La chapelle fut fondée, en l'honneur de saint René, par René de Juigné et sa femme, le 5 mai 1536. Elle existait encore et l'on en demandait la conservation en l'an XII (1804).

Seigneurs : Jean de Juigné, 1408 ; Jeanne de Chazé, sa veuve, bail de ses enfants, 1414. — Jean de Juigné a pour tuteur Jean de la Faucille, 1415, Jamet Le Rouge, 1425. — Jean de Juigné, 1472. — Marie Baraton, veuve de Jean de Juigné, 1476. — Jean de J., sous la tutelle de Macé de Rallay, puis, avec ses frères et sœurs, sous celle de Pierre de Tessé, mari de Renée de Juigné, 1485. — René de Juigné, 1509, 1541, mari de Perrette de Poncé ; il assistait à l'installation de Michel Richer, abbé de la Roë, 1527. — François de Juigné, mari de Claude Pierres, 1547, qu'on trouve pourtant gentilhomme ordinaire de la maison du duc de Montpensier, se fit remarquer, dit M. l'abbé Pointeau, parmi les chefs huguenots et fut envoyé par le duc de Bouillon au secours des protestants de Valognes, 1562. — René de Juigné, gentilhomme ordinaire du roi de Navarre, seigneur de la Mallière, fut peut-être protestant ; toutefois il fait baptiser en 1572, à Château-Gontier, Claude, son fils, qui eut Jean de Criquebœuf pour parrain, et Julienne ou Jeanne de Saint-Melaine, sa veuve, est marraine à Chemazé en 1592. — Jean de Juigné fut obligé, après la mort de « Madame de la Brossinière », de retirer ses deux frères de l'école de Loudun pour les mettre dans un collège d'Angers et les faire élever catholiquement, 1597. Paul de Juigné, qui épousa, le 1^er^ mars 1625, Charlotte de l'Ile-du-Gast, et qui avait remis au roi, pour une somme de 3 000 ℔, le château de Vesins, près Cholet, qui tenait pour la reine-mère (1620), se dit sieur de Juigné, mais n'en eut que le titre. — Jean de J. demeure à la Brossinière, 1620, avec Raoul ou Paul de Juigné, sieur de Villemorge. — René de J., fils du susdit Paul ou Raoul, 1646, 1670, demeurait tantôt au château de la Chapelière, paroisse de Maumusson en Bretagne, tantôt à Angers ; il avait épousé Françoise Bouju, et fit baptiser à Mollières un fils, nommé François, 1650 ; Maurice fut baptisé, en 1655, âgé de six ans et demi. Le prieur de Ménil lui avait vendu les droits seigneuriaux qu'il possédait dans la paroisse. — Maurice de J., 1671. — René de Juigné, mari d'Élisabeth d'Appelvoisin, 1675, inhumé à Saint-Jean-l'Évangéliste de Château-Gontier en 1687. — Henri-Lancelot de J., frère du précédent, chevalier de Malte, lieutenant de vaisseau, épousa après dispense de ses vœux Marie-Anne de Racappé, 1693. La terre fut plusieurs fois saisie sur lui. Charlotte Martin des Loges l'avait acquise sur lui en 1690, mais non définitivement. Elle appartint depuis à Joachim de Gentian, seigneur d'Errigné, 1701, puis à Guy, son fils, 1708 ; à François Le Motheux et à René Jarry, sieur de Minzé, 1778 ; à François Jarry et à Renée Jarry, veuve de François Le Motheux, 1783.

Arch. de la M., E. 67, f. 1 642. — Arch. de la Vienne, H/3. 142, 145. — Arch. nat., P. 337/2, 338 et 358/2. — Chart. de l'Ile-du-Gast. — Chart. de Magnannes. — *Bull. de la Comm. hist. de lu M.,* t. III, p. 392.